

BORDS DE SEINE LA BOULE LES GROUES NANTERRE AGIT POUR SON AVENIR!

Une nouvelle étape du développement de Nanterre

En 2009, grâce à une extraordinaire mobilisation, l'État a renoncé à l'extension de La Défense sur Nanterre. Peu à peu, l'idée gagne du terrain que les dysfonctionnements de l'agglomération parisienne (logements, transports, emploi) ne se régleront que par la fabrication d'une métropole plus métissée, mieux équilibrée et plus solidaire. A Nanterre, nous défendons l'idée d'un autre modèle de développement : pas de super quartier d'affaires, mais une ville aux multiples fonctions, et où chacun peut à son gré se loger, s'épanouir, étudier et travailler.

Un contexte bien différent de celui de 2000

> Une baisse de l'autonomie de la commune : l'accord Ville-Etat scellé en 2000 a été rompu en 2009 avec la disparition de l'EPASA au profit de l'EPADESA (Établissement public d'aménagement La Défense Seine Arche). Les ressources de la commune sont durement éprouvées par la disparition de la taxe professionnelle, une participation injustement élevée aux fonds régional et national de péréquation qui ne prend pas en compte les charges des communes.

- > Une montée en charge de l'intercommunalité : Nanterre est entrée dans la Communauté d'Agglomération du Mont-Valérien et est très active au sein de Paris Métropole. Y progresse l'idée qu'il faut une vision solidaire du devenir de la métropole.
- > Une crise multiforme dont les effets se font plus aigus : crise sociale, économique, environnementale et politique.

Un territoire qui peut apporter des réponses aux crises

A l'automne, la Ville doit donner son avis sur plusieurs documents de planification (le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France, le Contrat de Développement Territorial, le Plan de Déplacements Urbains d'Ile-de-France) et elle engagera en 2013 la révision de son Plan Local d'Urbanisme. Quels choix prendre aujourd'hui pour que Nanterre reste, demain, une ville pour tous ?

Le territoire de Nanterre offre encore des possibilités de fabriquer une ville durable et solidaire. Les Papeteries, un site de 17 ha en bord de Seine, représente une formidable opportunité pour réinstaller des éco-industries innovantes, le secteur des Groues peut devenir demain un nouveau quartier de ville qui fournira des logements et des emplois aux Nanterriens. Demain, avec l'arrivée du métro Grand Paris à la place de la Boule, Nanterre sera reliée directement aux autres grands pôles de la métropole. Pour tous ces projets, Nanterre attend de ses partenaires un engagement fort.

Faisons vivre la métropole solidaire !



Inventer un territoire INNOVANT au sein de la métropole

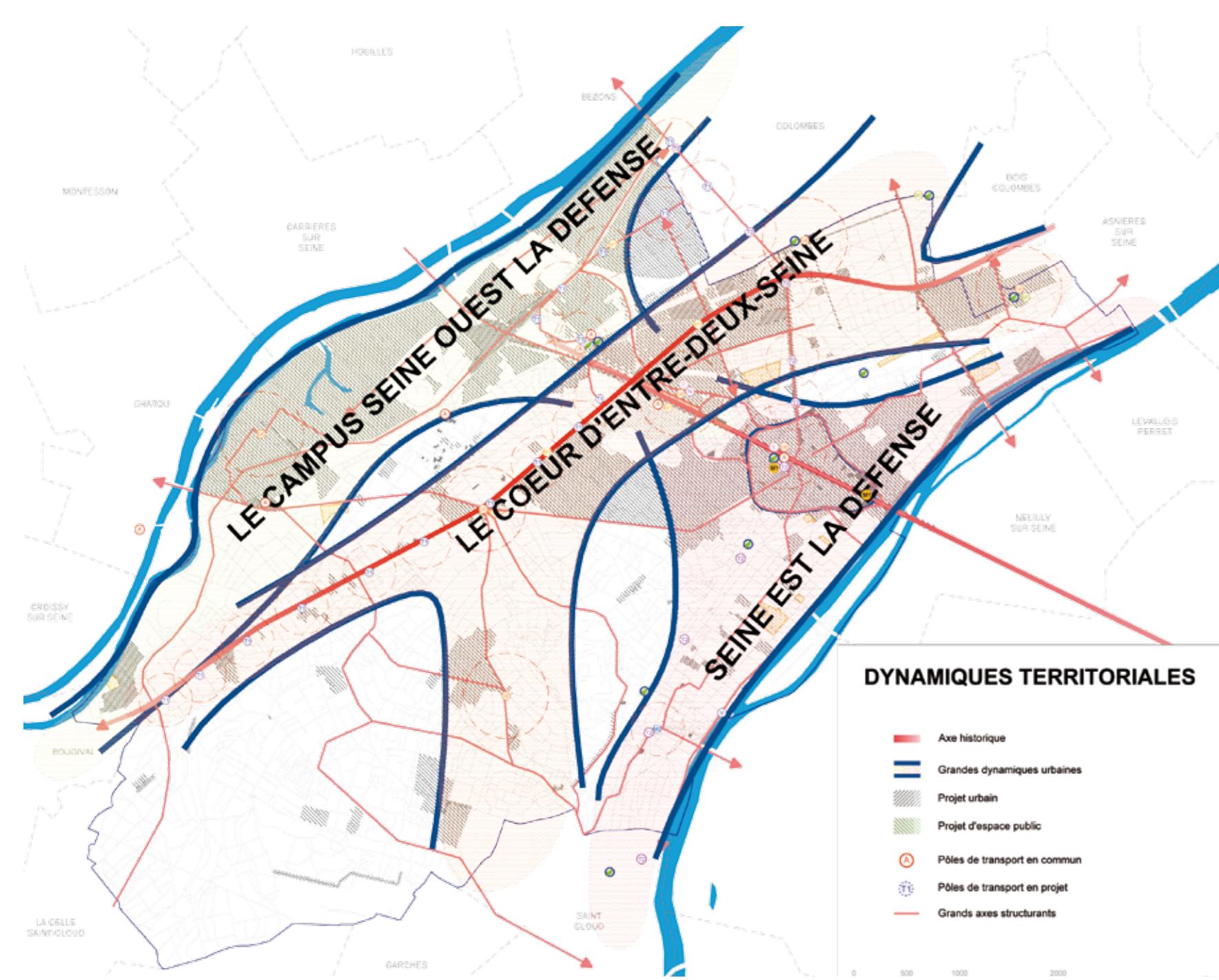
>>> Créer sur le site des Papeteries de la Seine, un pôle productif et respectueux de l'environnement constitué d'éco-industries accessibles aux Nanterriens et qui bénéficie à la métropole.

Les orientations du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France pour les quartiers des bords de Seine

— extrait du texte examiné par le conseil régional le 25 octobre 2012 —

« Maintenir et renforcer le tissu industriel (...) : Les zones d'activités telles que la ZAC des Guilleraires, le Petit-Nanterre, la zone des Groues, les Papeteries de Nanterre sont à protéger et pérenniser. Le départ d'activités industrielles a créé des potentiels fonciers sur lesquels de nouveaux projets urbains intégrés à leur environnement et répondant à un équilibre général du secteur en matière d'offre (bureaux, entrepôts, logistiques,...) peuvent être envisagés. (...) Les PME-PMI sont à maintenir. (...) Il s'agit d'organiser la coexistence entre ces différentes fonctions économiques tertiaires supérieures, industrielles, portuaires, logistiques et résidentielles. L'objectif est d'en faire bénéficier la population, notamment celle de la Boucle nord. »

Le SIEP* propose la création d'un « campus de l'innovation » dans le cadre de l'élaboration du Contrat de Développement Territorial (CDT) — extrait du projet de territoire —



Créer : « un parc d'activités et de recherche majeur, tertiaire, industriel et écologique, avec comme marque de fabrique les moyens d'une recherche de l'innovation dans tous les domaines, et notamment autour des nouvelles technologies, de l'économie de la créativité, et des éco-activités.

Fort de zones d'activités économiques diversifiées et d'un certain nombre

d'entreprises de taille très importante, le campus « Seine Ouest La Défense » pourra s'appuyer sur des bases économiques fortes, avec notamment le port de Nanterre en relais de ceux de Gennevilliers et d'Achères, ainsi que l'université de Paris Ouest Nanterre La Défense, qui cherche aujourd'hui à assumer de nouveaux liens entre ses départements d'excellence (sciences humaines, droit, etc.), et à répondre aux besoins des filières économiques du territoire. »



sur le tertiaire. Ces industries propres et innovantes contribueront à réduire l'empreinte écologique de la ville. Un exemple : les déchets de papier produits par les entreprises du secteur pourraient être gérés sur place grâce aux activités de tri, de recyclage, de fabrication et de vente raccourcissant ainsi les distances entre les lieux de production, de traitement et de consommation.

L'EPADESA, délégataire du droit de préemption sur ce secteur pour le compte de l'Etat attend, fin octobre, une estimation du prix de vente du site, faite par la Direction Nationale d'Interventions des Domaines. La viabilité du projet porté par la ville dépend de son montant.

Le site des Papeteries, futur site de logistique urbaine ?

La région Ile-de-France a identifié les Papeteries comme un potentiel site de logistique dans son nouveau Plan de Déplacements Urbains d'Ile-de-France. Quelles conséquences pour la ville ? L'augmentation des flux de circulation sur son territoire. La ville ne veut pas se transformer en

Ce que la ville propose

PROMOUVOIR DES EMPLOIS DIVERSIFIÉS

Unité de recyclage, logistique, sociétés d'économie sociale et solidaire... les entreprises implantées sur ce secteur apporteront des emplois ouverts à tous. Sur 17 ha de terrain, le modèle de développement se construit comme une alternative au modèle de La Défense, fondé exclusivement

sur le tertiaire. Ces industries propres et innovantes contribueront à réduire l'empreinte écologique de la ville. Un exemple : les déchets de papier produits par les entreprises du secteur pourraient être gérés sur place grâce aux activités de tri, de recyclage, de fabrication et de vente raccourcissant ainsi les distances entre les lieux de production, de traitement et de consommation.

L'EPADESA, délégataire du droit de préemption sur ce secteur pour le compte de l'Etat attend, fin octobre, une estimation du prix de vente du site, faite par la Direction Nationale d'Interventions des Domaines. La viabilité du projet porté par la ville dépend de son montant.

plate-forme de logistique métropolitaine. Plusieurs pistes sont à envisager : le recours à des véhicules propres pour les courtes distances, un transport par barge sur la Seine pour desservir Paris, la remise en service de la connexion ferroviaire entre le site des Papeteries et le pont de Rouen...



DONNER À LA SEINE SON ENVERGURE MÉTROPOLITAINE

À la fois moteur du développement économique* de la zone et facteur d'amélioration du cadre de vie des habitants, la Seine est un acteur naturel essentiel de l'évolution du secteur. Un équilibre doit être trouvé afin de préserver les richesses paysagères et

patrimoniales du fleuve tout en profitant du potentiel de la voie fluviale.

« Reconquérir les berges de la Seine », un objectif affirmé et soutenu par Nanterre depuis les années 90 : création du parc du Chemin-de-l'Île, réaménagement des berges de Seine, maintien de l'utilisation du fleuve par les industries des Guilleraires... et aujourd'hui par les futures éco-industries du secteur.

*Reconnue pour la 1^{re} fois par le SDRIF (document de planification de la région Ile-de-France)

NOMBRE D'EMPLOIS INDUSTRIELS ET ACTIVITÉS PRODUCTIVES PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU MONT-VALÉRIEN

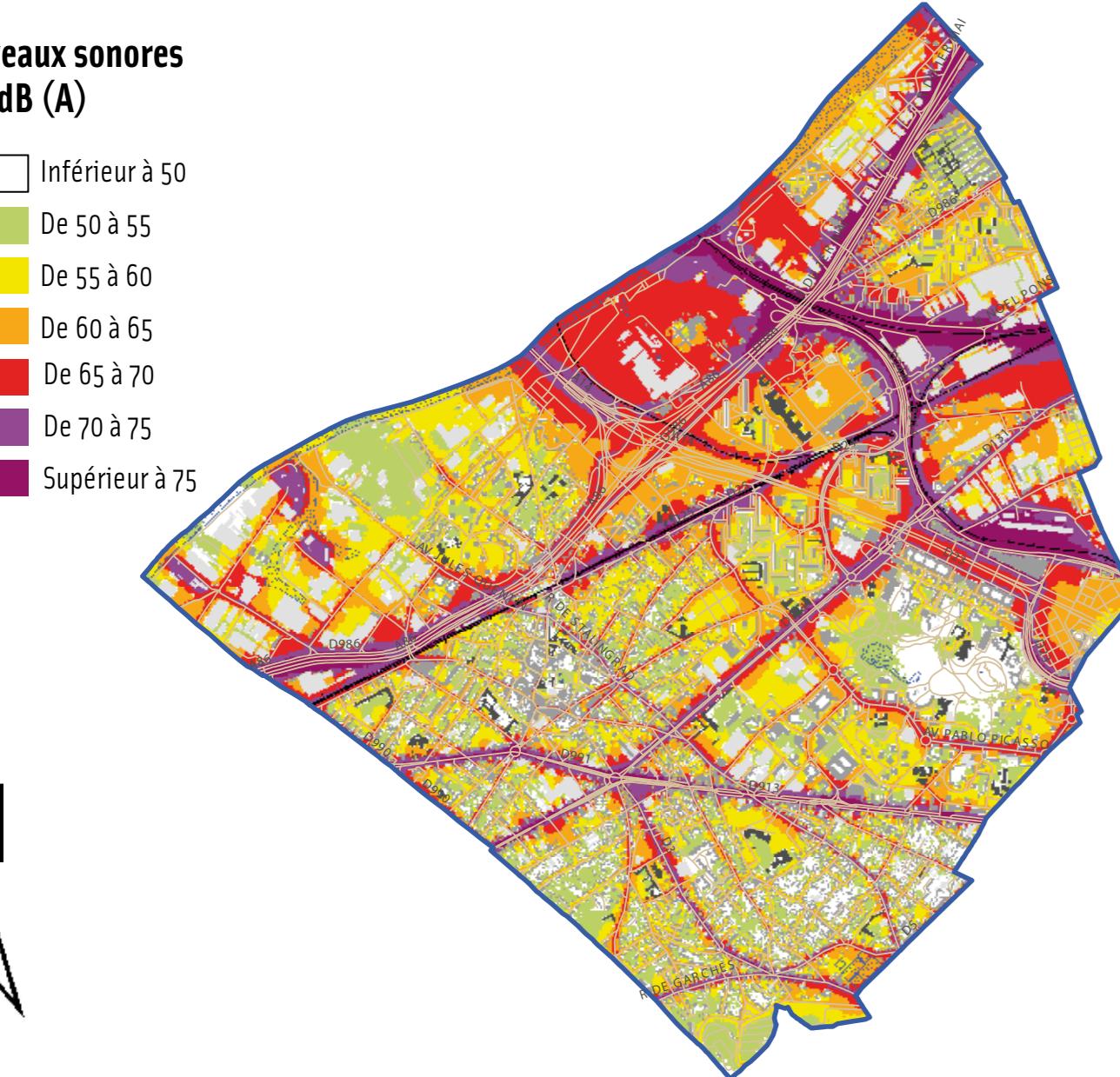
19 000	16 000	6 000
À NANTERRE	À RUEIL-MALMAISON	À SURESNES

(SOURCE : INSEE, CLAP 2009)

Développer une ville ÉQUILIBRÉE le long de l'avenue de la République

>>> Résorber les coupures urbaines et faire progresser les lieux de vie en intégrant les infrastructures métropolitaines dans la ville.

Obtenir enfin la couverture de l'échangeur A14/A86...



N

En 2000, l'État s'était engagé à couvrir l'échangeur. Forts de cet engagement, la ville et l'EPADESA ont poursuivi l'aménagement de Nanterre jusqu'aux abords de l'échangeur en y construisant notamment les secteurs Hoche et Rouget-de-Lisle. Ceux-ci accueilleront à terme 3000 nouveaux habitants dans un environnement urbain hostile.

CARTE DU BRUIT À NANTERRE

> Moyenne des niveaux sonores enregistrés. L'indicateur Lden est exprimé en dB(A) et traduit une notion de gêne globale ou de risque pour la santé.

La couverture de l'échangeur, totale ou partielle, signifiera la fin des nuisances pour les habitants et les usagers et conditionne la poursuite de l'aménagement des abords de l'avenue de la République.

> Ci-dessous l'aménagement qui pourrait être imaginé si l'enfouissement de l'échangeur était soutenu par des moyens financiers importants ainsi qu'une volonté politique réelle.



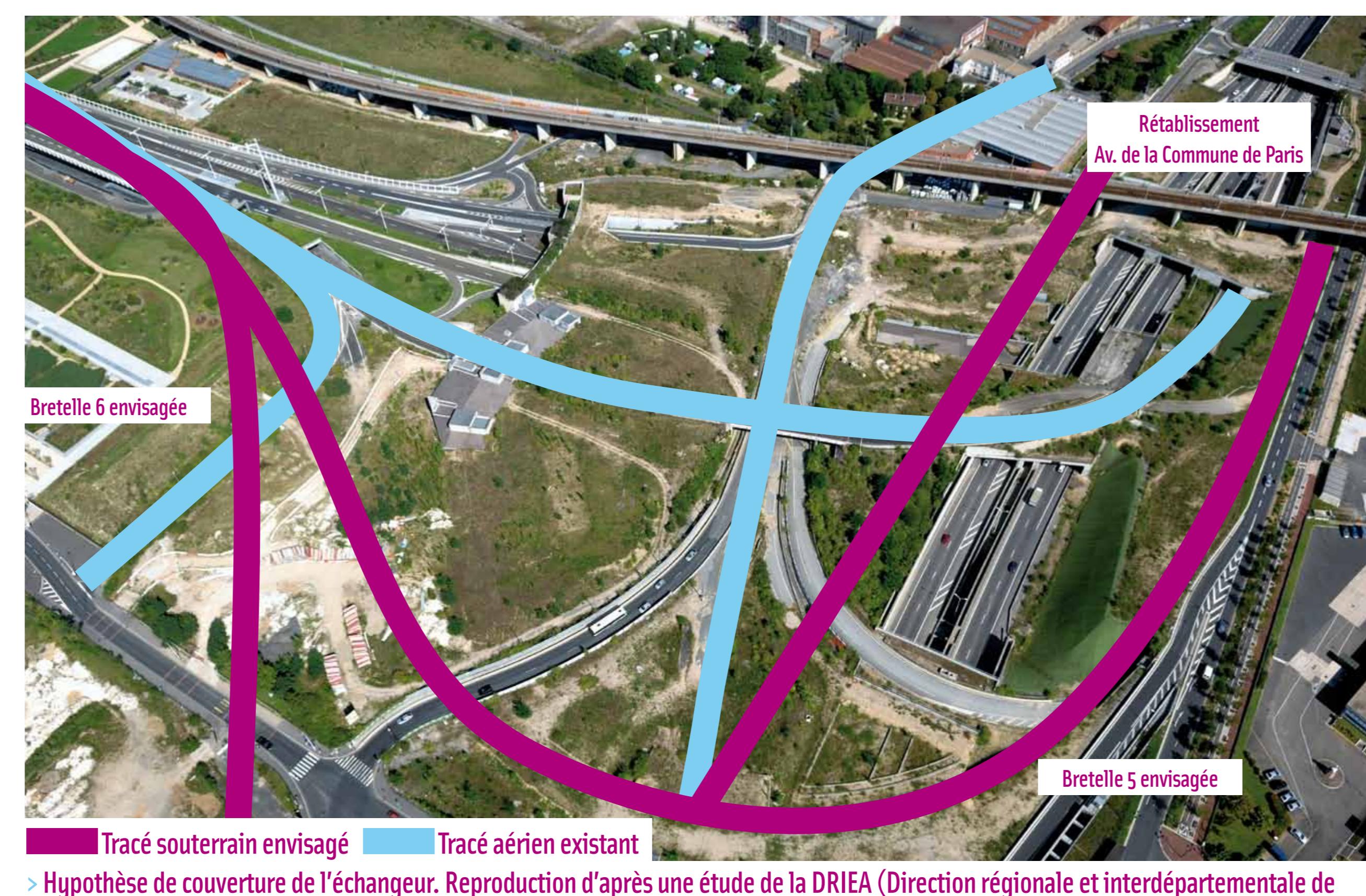
> Pour répondre à la crise du logement en Ile-de-France, l'Etat s'est fixé pour objectif la construction de 70 000 logements par an (loi sur le grand Paris). Pour y contribuer, le SIEP prévoit la construction de 2 000 logements par an sur son territoire. Dans ce cadre, Nanterre propose, sur l'ensemble de son territoire, 850 logements par an jusqu'en 2017, puis 690 par an jusqu'en 2023. Ce sont à terme 1 700 logements qui sont envisagés dans les quartiers des bords de Seine.

VERS UNE COUVERTURE PARTIELLE OU TOTALE DE L'ÉCHANGEUR ?

Premier signe encourageant, en 2011, l'Etat a enfin produit une première étude qui évalue le coût des travaux de couverture des bretelles B5 et B6 : 65 M€. L'enfouissement de la bretelle B5 est le premier acte indispensable de la couverture de l'échangeur. Une fois la B5 enfouie, l'avenue de la Commune de Paris pourrait être redressée. Quant à la B6, son enfouissement est-il absolument nécessaire ? En effet, le trafic y est faible et les nuisances plus limitées : moins de 100 véhicules/heure empruntent cette voie, hormis de 7 à 10h du matin. Dans ce cas, les coûts des travaux seraient réduits d'environ 15 M d'€.

La ville priviliege un scénario de couverture partielle, car une couverture totale impliquerait l'installation de nouveaux ouvrages de ventilation, qui créeraient davantage de nuisances qu'ils n'apporteraient d'améliorations.

Pour que ce projet se réalise, tous les acteurs institutionnels doivent s'engager financièrement : l'Etat, pour la part la plus importante, mais aussi la région Ile-de-France et le département des Hauts-de-Seine.



> Hypothèse de couverture de l'échangeur. Reproduction d'après une étude de la DRIEA (Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement)

12 ha

DE TERRAIN VAGUE,
c'est la surface à aménager lors de la couverture de l'échangeur.

120 ha

DU TERRITOIRE DE NANTERRE
(SOIT 10%) SONT OCCUPÉS PAR DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS RÉGIONALES ET NATIONALES, TANT ROUTIÈRES QUE FERROVIAIRES.



Obtenir l'intégration du pont de Rouen...

Fortement marqué par les infrastructures routières et ferroviaire (A86, RD914, voie ferrée) existantes, le secteur du pont de Rouen se caractérise par des coupures urbaines lourdes. Pour ne pas isoler davantage le quartier du Petit-Nanterre du reste de la ville, les projets de prolongement du RER E et d'extension du tramway T1 doivent à l'inverse être des opportunités d'aménagement du secteur.

Afin de faciliter les déplacements des Nanterriens et des usagers, la ville demande à RFF* que le projet d'extension du RER E permette de :

- > reprendre intégralement la structure du pont de Rouen,
- > élargir le pont de Rouen pour permettre dès maintenant le passage du tramway
- > améliorer la qualité de vie des habitants en reliant le Petit-Nanterre au reste de la ville.

* Réseau Ferré de France

Dans un avis paru le 1^{er} octobre 2012, la commission d'enquête recommande à RFF de fournir des informations détaillées sur les mesures prises pour assurer le bon fonctionnement du T1 avec Eole, sur les travaux qui seront effectués sur le pont de Rouen et son environnement immédiat et sur les aménagements contre les nuisances sonores. Pour la reprise du pont de Rouen, RFF et le STIF* doivent piloter la démarche et financer la reprise de l'ouvrage.

* Syndicat des Transports d'Ile-de-France

... pour créer des secteurs mixtes mêlant logements, équipements publics et services

Où ? Par exemple au cœur de l'échangeur ou à chaque fois que des couvertures lourdes permettront d'éliminer le bruit des autoroutes et de créer des espaces publics. Par exemple le long de l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense où un projet assurant à la fois le développement du campus et sa pleine intégration dans la ville doit être imaginé. Impacts environnementaux des nuisances sonores, pollution, poids financier des travaux complémentaires... sont autant de limites au projet.